



Mairie de Bessoncourt

19 rue des Magnolias ☎ 03 84 29 93 67 mail : bessoncourt.mairie@wanadoo.fr

30 août 2022

DU COTE DES JEUNES

RAPPEL : Dans le même esprit que les réunions de quartiers, les élus souhaitent rencontrer les jeunes de Bessoncourt afin d'échanger avec eux sur la vie au village. Si vous souhaitez participer à cette réunion, rendez-vous **samedi 17 septembre 2022 à 10 h à la Mairie, salle du Conseil Municipal.**

CARTE AVANTAGE JEUNE

Le Conseil Municipal a décidé d'offrir, cette année encore, aux jeunes de la commune âgés de **7 à 27 ans, 100 cartes jeunes**. Pour pouvoir en bénéficier vous pouvez venir à **partir du lundi 5 septembre** en mairie mun(e) d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité ou du livret de famille ainsi que d'une photo d'identité.

Les jeunes concernés sont ceux nés entre le 1^{er} janvier 1995 et le 31 décembre 2015. Les cartes seront distribuées jusqu'à épuisement des stocks.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

REPRISE DES ACTIVITES



GYM : Jeudi 8 septembre, 20 heures, salle de l'école (venir avec son tapis et des baskets d'intérieur)

COUTURE : Mardi 6 septembre, 20 heures, salle de l'ancienne école (vers Mairie)

INFORMATIQUE : Mercredi 21 septembre, 14 heures, salle du Conseil (Mairie), contact G. KUBES, tél 06.80.48.28.64

RANDONNEES : programme sur le site aba90.e-monsite.com, contact M. BEAUDOIN, tél. 03.84.29.94.07

BABY-BOURSE : SAMEDI 17 SEPTEMBRE DE 9H A 13H Salle de la Mairie



CONTACTS : Gym / Couture / Baby bourse : C. Mouilleseaux tel 06 64 21 36 20

Randonnées : M. Beaudoin tel 03 84 29 94 07

Informatique : G. Kubès tel 06 80 48 28 64 et sur aba90.e-monsite.com

INFORMATIONS EXPRESS

ASSOCIATION BRCL :

Reprise des entraînements de foot

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Pascal ROUSSEZ.

Tél. : 06 68 07 61 59

bessoncourt-roppe@lbfc-foot.fr

FORT SENARMONT

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

VISITE DECOUVERTE GUIDEE DU FORT SENARMONT DE BESSONCOURT

SAMEDI 17 APRES-MIDI ET DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022

10h-12h et 14h00 à 17h00 (départ dernière visite) : Départs toutes les 30 mn

VENEZ NOMBREUX DECOUVRIR CE PATRIMOINE EXCEPTIONNEL DE BESSONCOURT !

VISITE DECOUVERTE GUIDEE INTERIEURE ET EXTERIEURE DU FORT DE 45 MN
VIDEO DIDACTIQUE DE PRESENTATION DU FORT
MAQUETTES DONT PLAN RELIEF DU FORT DE 2.50 X 1.50M
EXPOSITION DU SYSTEME DE FORTIFICATION SERE DE RIVIERES
ROULANTE MILITAIRE



CONTACTS : assoc.fort.bessoncourt@gmail.com <http://www.fort-bessoncourt.fr> <https://www.facebook.com/fortbessoncourt>

BUVETTE SUR PLACE - PREVOIR DES CHAUSSURES DE MARCHÉ OU BASKETS ET DES LAMPES TORCHES

PROGRAMME SIEL BLEU

L'association SIEL BLEU propose de renouveler ses ateliers à destinations des personnes de plus de 65 ans et souhaite mettre en place l'activité ESSEN'SIEL dont voici le descriptif.

Le programme Essen'Siel est conçu pour répondre à la fois aux besoins de personnes sédentaires et à ceux des personnes insuffisamment actives, souhaitant renouer avec l'activité physique. L'objectif général étant de sensibiliser, de donner goût de la pratique, de partager tout en prévenant les divers troubles / maladies pouvant apparaître au cours de l'avancée en âge en pratiquant à travers un même cycle, 6 activités différentes destinées à varier les thématiques de travail (cardio respiratoire, gestion du stress, renforcement musculaire, mémoire...) et balayer ainsi un large champ des possibles.

Il se compose de 24 séances d'1h à raison d'une séance par semaine, où chaque bénéficiaire pourra découvrir et approfondir 6 activités :

- *Activité 1 : Mémo Gym*
- *Activité 2 : Activités relaxantes*
- *Activité 3 : Equilibre en Bleu*
- *Activité 4 : Marche nordique*
- *Activité 5 : Pound Adapté*
- *Activité 6 : Circuit training*

Le coût est de 43,75 euros par participant pour l'intégralité du programme.

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé les vendredis 16 et 23 septembre 2022 ainsi que les mercredi 14 et 21 septembre après-midi.

AFFOUAGE : INSCRIPTION

Les personnes intéressées par un lot d'affouage en forêt communale sont priées de s'inscrire en mairie avant le 30 septembre 2022.

ENTRETIEN DES HAIES

La période de reproduction et de nidification des oiseaux s'est terminée le 31 juillet.

Pensez à tailler vos haies.

Nous vous rappelons que les haies en bordure de propriété doivent avoir une hauteur maximale de 2m et ne pas empiéter sur le domaine public.

La haie privative doit notamment permettre une circulation fluide des habitants sur les trottoirs communaux et une visibilité pour les automobilistes au niveau des carrefours.

Une équipe du Conseil Municipal sera chargée cet automne de vérifier la bonne taille des haies et le respect des conditions de circulation pour les piétons.

Après cette visite de la commune, un courrier sera adressé à chaque propriétaire n'étant pas en conformité, afin de l'informer que, faute d'entretien, la municipalité mandatera une entreprise privée pour la réalisation de cette taille, à ses frais.

Centre itinérant RESTO DU COEUR

A l'initiative des Restos du cœur et avec le soutien de la Mairie de Rougemont-le-Château, un Centre Itinérant sera présent tous les lundis de 15h à 16h au Foyer Rural de Rougemont-le-Château.

LES RESTOS DU CŒUR APPORTENT l'aide alimentaire MAIS PAS QUE !!!...

Afin de répondre aux demandes exprimées par les personnes accueillies, il est proposé :

. **Des activités d'aide à l'autonomie et au lien social**, par exemple : Microcrédit, conseil budgétaire, aide administrative, accès au numérique (accompagnement dans la dématérialisation des démarches administratives), soutien à la recherche d'emploi, vestiaire (distribution de vêtements, chaussures, accessoires) ...

. **Des loisirs** : Séjours vacances familles et personnes seules, séances cinéma, théâtre.

Les inscriptions et informations s'effectueront sur place. Vous pouvez également contacter :

- Marlène MATHON 06.38.54.26.79

marlene.mathon@restosducoeur.org

- Centre Itinérant 07.69.38.61.46

gilles.sancet@restosducoeur.org

OPERATION BRIOCHES – appel à bénévoles-

Cette année l'opération brioches se déroulera du **5 au 8 octobre**.

Une brioche contre un don

Grâce à ce don, vous soutenez le projet associatif en faveur des personnes en situation de handicap intellectuel : accessibilité universelle, culture, sports, loisirs, citoyenneté

L'ADAPEI recherche des bénévoles pour distribuer les brioches en grande surface, marchés, entreprises ou en porte en porte. Contactez l'association au **0384908490** ou par mail à **contact@adapei90.fr**

Cette action caritative est indispensable pour poursuivre notre projet.



DU COTE DE LA MEDIATHEQUE

A partir du lundi 05 septembre 2022, la médiathèque reprendra ses horaires normaux d'ouverture au public (horaires hors vacances) :

- Lundi : de 16H à 17H30
- Mardi : de 16H30 à 18H30
- Mercredi : de 9H à 11H et de 14H à 18H
- Jeudi : de 10H à 12H30
- Samedi : de 9H à 12H

Actualités : la rentrée littéraire se passera aussi dans votre médiathèque courant septembre et une riche sélection d'ouvrages parus tout dernièrement (romans, polars, BD) vous sera proposée ! Vous pourrez découvrir prochainement ces nouveautés sur le catalogue en ligne : <http://bessoncourt.fr/loisirs/le-catalogue.htm>

Le secteur DVD vient d'être renouvelé avec l'achat de films sortis en salle en 2021/2022 et une belle offre de nouveautés jeunesse pour tous les âges (albums, BD, romans, documentaires) attend également vos enfants !

N'hésitez plus à nous rendre visite ! Les inscriptions sont gratuites pour les moins de 18 ans et de 5 € pour les adultes si vous souhaitez emprunter des ouvrages à votre domicile et restent accessibles gratuitement pour tous en consultation sur place !

PARTICIPATION CITOYENNE –APPEL A VOLONTAIRES

Pour rappel, le Conseil Municipal a décidé par délibération du 28 janvier 2022 d'adhérer au dispositif « **PARTICIPATION CITOYENNE** » mis en place par la Préfecture de Belfort en partenariat avec la gendarmerie nationale.

Il s'agit d'un concept qui permet de lutter contre les cambriolages, les démarchages conduisant à des escroqueries, les dégradations et incivilités diverses.

C'est une démarche partenariale et solidaire, en associant les élus et la population d'une commune à la sécurité de leur propre environnement.

La signature d'un protocole de participation citoyenne permet un encadrement strict du dispositif par la gendarmerie. Il s'agit avant tout de la promotion de bonnes pratiques citoyennes dans un esprit de confiance renouvelé entre la population et les acteurs de la sécurité.

Les rôles de chacun (citoyen référent, maire, autres résidents) sont définis dans le cadre du protocole. Le projet ne pourra pas se mettre en place sans la participation de volontaires, acteurs du bien-vivre au sein de notre village.

Pour adhérer au projet, vous pouvez vous inscrire dans la démarche et devenir citoyen référent.

Une réunion d'information sera programmée avec les volontaires afin d'expliquer le fonctionnement du dispositif. A l'issue de cette réunion, les personnes référentes seront désignées et pourront s'investir dans le programme.

✂-----

COUPON REPONSE à retourner en Mairie :

Monsieur, Madame, _____,

Adresse : _____

N° de téléphone : _____

Souhaite être acteur du projet participation citoyenne.

NOTA : sans citoyens référents, le programme ne pourra aboutir et la commune sera contrainte d'abandonner le projet.